



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Feuille de route du groupe **SANTÉ ENVIRONNEMENT**

Mandature 2023 -2025

Le groupe santé environnement (GSE) est l'instance nationale chargée du suivi et de l'orientation des actions du 4^e plan national santé environnement, *Un environnement, une santé, 2021-2025*. Il rassemble de nombreux acteurs : État, parlementaires, collectivités territoriales, associations, organisations syndicales, entreprises, personnalités qualifiées et professionnels de santé.

Afin de suivre l'avancement des actions du PNSE4, le GSE s'appuie sur 4 groupes de suivi :

FORMATION,
INFORMATION,
SENSIBILISATION

RÉDUCTION
DES RISQUES

RECHERCHE
ET DONNÉES

UNE SEULE
SANTÉ

Le PNSE4 a également vu la création d'un Comité d'animation des territoires chargé d'accompagner la mise en œuvre d'actions en santé environnement à toutes les échelles des territoires.

Groupe de suivi formation, information, sensibilisation

COPRÉSIDENTE

Pr Virginie Migeot,
cheffe du pôle santé publique, CHU de Rennes

Dr Françoise Schaetzel, vice-présidente en
charge de l'urbanisme opérationnel, politique
du cadre et qualité de vie, qualité de l'air, santé
environnementale à l'Eurométropole
de Strasbourg

Groupe de suivi réduction des risques

COPRÉSIDENTE

Sylvie Gillet,
directrice du développement
et de la biodiversité au sein
du réseau ORÉE (réseau d'acteurs
engagés pour l'environnement)

Ginette Vastel,
vice-présidente de
France nature environnement

Groupe santé environnement

PRÉSIDENTE

Anne-Cécile Violland,
députée de la
5^e circonscription
de Haute-Savoie

Groupe de suivi recherche et données

COPRÉSIDENTE

Pr Robert Barouki, directeur de
l'unité pharmacologie, toxicologie
et signalisation cellulaire (INSERM)

Pascal Sanders, directeur
scientifique exposition et
toxicologie (ANSES)

Groupe de suivi Une seule santé

COPRÉSIDENTE

Sandrine Le Feur,
agricultrice et députée de la 4^e
circonscription du Finistère

Jean-Luc Angot,
inspecteur général au conseil
général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces
ruraux (CGAAER)

Comité d'animation des territoires

COPRÉSIDENTE

Véronique Garnier,
conseillère déléguée en charge de la
santé globale, de la prévention des
risques et de la communication,
Croissy-sur-Seine

Richard Chemla,
adjoint au maire de Nice en charge
de la santé, de l'écologie et du
bien-être

I AXE 1 I

Contribuer aux orientations et au suivi des politiques publiques relatives à la santé environnement en prenant en compte l'exposome, selon l'approche *Une seule santé*

● **Contribuer aux orientations et au suivi** du Plan national santé environnement 4.

● **Articuler les politiques publiques en matière de santé environnement** : s'assurer de la cohérence et réaliser un suivi des plans sectoriels, stratégies et feuilles de route qui sont connexes au domaine santé environnement et contribuent à la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

● **Assurer en tant que de besoin l'articulation avec le niveau européen et international.**

CONCRÈTEMENT

Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, accompagnée d'une délégation des ministères de la santé et de l'environnement ainsi que des opérateurs, a participé à la 7e conférence ministérielle sur la santé et l'environnement, organisée par le bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Budapest du 5 au 7 juillet 2023. À cette occasion, elle a rappelé les engagements français en faveur de la santé et de l'environnement, tant sur le plan national qu'en lien avec les grands rendez-vous internationaux organisés par l'OMS et les Nations unies.

● **Veiller à la mise en œuvre concrète de l'approche *Une seule santé* et du concept d'exposome**, en s'assurant de leur déclinaison opérationnelle, tant à l'échelle nationale que locale et, dès qu'elle est pertinente, dans le Plan national santé environnement 4, ainsi que dans les plans sectoriels, stratégies et feuilles de route connexes au domaine santé environnement.

● **Soutenir le développement de procédures et de dispositifs visant à mesurer les effets des politiques publiques en matière de santé environnement**, via notamment la mise à disposition d'indicateurs d'impacts globaux sur la qualité de l'environnement, sur la santé humaine et animale et plus largement, la santé des écosystèmes.

CONCRÈTEMENT

Le PNSE4 accompagne le développement d'indicateurs globaux en santé environnement tel que prévu dans l'action 19.2 du plan Mieux connaître le poids des maladies liées à l'environnement pilotée par Santé publique France et qui vise à fournir une vision globale de l'état de santé d'une population en permettant de comparer le poids respectif des différentes pathologies au regard des principaux facteurs de risques environnementaux. L'Ineris travaille également à l'élaboration d'un indicateur composite de qualité des environnements pour la population (Iquale).

● **Poursuivre les travaux du comité d'animation des territoires**, s'assurer qu'il soit à la fois un lieu d'échanges et de partage de bonnes pratiques entre les acteurs des territoires et un lieu de production d'idées et de questionnements à destination du GSE et des groupes de suivi.

CONCRÈTEMENT

À l'occasion de la réunion plénière du groupe santé environnement (GSE) du 19 septembre 2023, la présidente du GSE, la députée Anne-Cécile Violland, a annoncé la nomination d'une nouvelle coprésidence du comité d'animation des territoires (CAT). C'est désormais un binôme d'élus locaux qui portera les travaux du CAT : Véronique Garnier, vice-présidente de l'association Élus, santé publique et territoires, élue de la ville de Croissy-sur-Seine, et Richard Chemla, adjoint au maire de Nice en charge de la santé et de l'écologie.

Les travaux conduits sous l'égide du comité d'animation du territoire ont d'ores et déjà donné lieu à la production d'un livret du Cerema, Agir pour un environnement favorable à la santé – Quelles politiques locales en santé environnement, ainsi qu'à des actions d'animation d'une communauté en santé environnement (expertises-territoires.fr) notamment via la mise à disposition de ressources et l'organisation de cafés territoires santé environnement.

● **Préfigurer le Plan national santé environnement 5.**

I AXE 2 I

Valoriser les travaux du GSE et améliorer leur visibilité

● **Fournir des recommandations opérationnelles** pour compléter ou apporter des améliorations au Plan national santé environnement 4.

● **Publier et diffuser les résultats issus du suivi du PNSE4** : bilan PNSE4, actualisation, suivi et bilan des recommandations du GSE et état d'avancement des actions emblématiques et notamment en rendant compte des travaux des 4 groupes de travail et de suivi du GSE.

CONCRÈTEMENT

Un premier rapport d'avancement des actions du PNSE4 a été publié en octobre 2022 : [sante.gouv.2022.rapport.pnse4.pdf](https://sante.gouv.fr/2022/10/10/le-premier-rapport-d-avancement-des-actions-du-pnse4). Par ailleurs, les actions du PNSE4 font l'objet d'un accompagnement rapproché via les quatre groupes de suivi des différentes actions du plan qui se réunissent plusieurs fois par an. Ces quatre groupes présentent annuellement le fruit de leurs travaux aux membres du GSE et partagent notamment les recommandations qu'ils ont pu élaborer sur les actions dont ils ont la charge.

● **Communiquer sur les avancées significatives du PNSE4**, en particulier à l'occasion des séances plénières du GSE, qui dans tous les cas feront l'objet d'une annonce sur les sites des ministères en charge de la santé et de l'environnement.

CONCRÈTEMENT

Publié en mai 2021, le 4^e PNSE4 est d'ores et déjà à l'origine d'avancées importantes en termes de santé environnement, notamment :

- le service numérique Recosanté (recosante.beta.gouv.fr), action 1 du PNSE4, permet à tout un chacun de recevoir différents indicateurs environnementaux (qualité de l'air, risque d'allergie aux pollens, indice UV, vigilance météorologique, qualité des eaux de baignades) selon la localisation géographique de son choix, afin de pouvoir directement adapter son comportement ;
- la mise en œuvre du Green data for health, ou GD4H (gd4h.ecologie.gouv.fr), action 18 du PNSE4, a d'ores et déjà permis d'améliorer la valorisation de la donnée environnementale pour la recherche en santé environnement et le suivi de l'action publique via la mise à disposition d'un catalogue de données environnementales, d'une aide juridique sur le droit des données environnementales publiques ainsi que l'animation d'une communauté de la donnée en santé environnement.

● **Promouvoir les actions du comité d'animation des territoires** dans le déploiement des PRSE4 et l'accompagnement de nos élus locaux dans les initiatives en faveur de la santé environnement et en faire un véritable ambassadeur de la santé environnement.

● **Rendre plus lisible la transversalité** de l'engagement des 11 ministères impliqués en matière de santé environnement.

● **Améliorer la visibilité des moyens** affectés aux principales actions menées en matière de santé environnement.

● **Élaborer et publier le règlement intérieur du GSE** ainsi que la liste de ses membres sur les sites des ministères en charge de la santé et de l'environnement.

CONCRÈTEMENT

À l'occasion de la réunion plénière du groupe santé environnement (GSE) du 19 septembre 2023, la présidente du GSE, la députée Anne-Cécile Violland, a annoncé la publication du règlement intérieur du GSE ainsi que la liste des membres du GSE.

Ces informations seront disponibles sur les pages dédiées des ministères de la santé et de la prévention et de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

AXE 3

Assurer l'exemplarité dans la conduite des débats et de la concertation

● **Assurer le respect des règles d'éthique et de déontologie.**

● **Permettre l'expression de points de vue divers et de critiques**, dans le respect mutuel et la reconnaissance du droit d'autrui à exprimer son opinion.

● **Rechercher systématiquement le consensus.**

CONCRÈTEMENT

L'ensemble de ces 3 points fait l'objet d'une charte d'éthique et de déontologie signée par l'ensemble des membres des groupes de suivi.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité